

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal  
du 08 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le huit décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Étaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Madame Irène CAMACHO, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Monsieur Noël BARATHON

**D\_031\_2022**

**Objet : Convention de prestations de services du service instructeur de l'application du droit des sols et des équipements de la commune de Château-Arnoux**

La convention de mise à disposition du service instructeur de l'Application Droit des Sols (ADS) et des équipements de la commune de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN arrive à échéance le 31 Janvier 2023.

Cette convention signée le 02 Octobre 2017 avec notre commune a été renouvelée le 28 février 2019.

Afin de continuer de bénéficier de ce service, il est nécessaire de conclure un renouvellement de cette convention d'entente de prestations de service prenant en compte la dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour une durée de cinq ans à compter du 01 Février 2023.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal**

**APPROUVE** la convention.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

**par vote:**

**pour: 12**

**contre: 0**

**Abstention: 0**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Hugo DECROIX

